



Ville du Luc en Provence

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022

Monsieur le maire ouvre la séance à 18h30

Il est fait l'appel des présents.

PRESENTS : (27) : Dominique LAIN - Elisabeth MARIOTTINI - Jean-Michel DRAGONE - Pierre BEDRANE - Véronique BOULANGER - Loïc POTHONIER - Nathalie NIVIERE - Jean-Louis ALBERTI - Catherine BARRIERE - Thierry HERMIER - Philippe ICKE - Marguerite BORSU - Henri OBADIA - Marie-José ZANETTI - Richard CARCENAC - Frédéric BARRIERE - Corinne LECHAT - Angélique VANBATTEN - Sylvie SIMONDI - Frédéric BLANC - Camille LORENZO - Pierre LEFEVRE - Martine WAGNER - Angéline PANIZZI - Jacques QUEIRARD - Mireille GENDROT - Jean-Luc LOUISE

PROCURATIONS : (06)

Sandrine ROGER donne procuration à Pierre BEDRANE

Catérina DE CORO donne procuration à Henri OBADIA

Grégory MIGNEREY donne procuration à Richard CARCENAC

Hanane BEN YAJOU donne procuration à Dominique LAIN

Guillaume BEAUGEY donne procuration à Véronique BOULANGER

Geoffrey DAVID donne procuration à Jacques QUEIRARD

ABSENT EXCUSE : (0)

Le quorum est atteint

Monsieur Philippe ICKE a été élu **SECRETAIRE** à l'unanimité

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

Délibération N°	Intitulé	Approuvé	Vote
	Désignation du secrétaire de séance	OUI	UNANIMITE
	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 novembre 2022	OUI	UNANIMITE
	Décisions du maire	OUI	UNANIMITE
22/96	RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2021	OUI	PAS DE VOTE
22/97	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE EN OPERATION D'ENSEMBLE AVEC EPF PACA SUR LES SITES LES JARDINS DE TONIN ET LE DOMAINE DE BRIGUE	OUI	UNANIMITE 26 POUR 7 ABSTENTIONS
22/98	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAR RELATIVE AUX ECHANGES DE DONNEES DANS LE CADRE DE L'INSTAURATION DU PERMIS DE LOUER	OUI	UNANIMITE
22/99	TABEAU DES EFFECTIFS au 16 décembre 2022	OUI	UNANIMITE
22/100	DEROGATION 2023 AU REPOS DOMINICALTABLE	OUI	UNANIMITE

22/101	AVANCE SUR LA PARTICIPATION COMMUNALE 2023 AU PROFIT DU CCAS DU LUC EN PROVENCE	OUI	UNANIMITE
22/102	AVANCES SUR INVESTISSEMENTS 2023	OUI	UNANIMITE
22/103	FIXATION DU MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS DANS LE CADRE DE LA M57	OUI	UNANIMITE

La séance est close à 19 heures 30

Le secrétaire de séance

Philippe ICKE

A le Luc, le 16 décembre 2022

*Le Maire,
Vice-président du conseil départemental,*



Dominique LAIN